



Youth at Heart Principles

Les principes suivants sont un appel à l'action lancé aux gouvernements, à la société civile, aux secteurs public et privé, aux organisations bilatérales et multilatérales ainsi qu'aux centres d'expertise pour qu'ils investissent dans les perspectives de la jeunesse et œuvrent en partenariat avec les jeunes, leur permettant ainsi de bâtir un monde meilleur et plus résilient. Ils sont également un appel à identifier les opportunités des jeunes vulnérables et à investir de façon inclusive et spécifique en leur faveur, en reconnaissant les défis particuliers qu'ils rencontrent et en veillant à ce que nul ne soit laissé pour compte.

Rédigés par un groupe d'environ 1 200 jeunes originaires d'Afrique de l'Est et du Nord, de la Corne de l'Afrique, du Sahel et du Moyen-Orient sous la coordination de Restless Development, ces principes se veulent la voix de la jeunesse. Ils étaient aussi le pivot du forum virtuel Youth at Heart, un événement qui était axé sur les perspectives de la jeunesse d'Afrique et du Moyen-Orient organisé par le Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères avec les partenaires internationaux en 2020 et axés sur les perspectives de la jeunesse d'Afrique et du Moyen-Orient.

PRINCIPE 1

Créer un cadre plus pertinent, durable et efficace permettant aux systèmes éducatifs et professionnels d'être au service des jeunes et de reconnaître leurs droits et leurs souhaits.

1. Donner la priorité à l'accès inclusif à l'enseignement en tant qu'instrument de justice sociale permettant aux jeunes de prendre part à la société et d'exercer leurs droits.
2. Garantir l'adéquation des systèmes éducatifs aux besoins et aux évolutions du marché de l'emploi, et faire en sorte qu'ils fournissent aux jeunes les compétences clés assurant leur employabilité, telle que les compétences relationnelles, l'esprit critique et l'adaptabilité.
3. Investir en faveur de l'accès inclusif aux systèmes éducatifs et aux outils numériques soutenant la formation et l'acquisition de compétences par les jeunes, de sorte qu'ils ne soient pas exclus des progrès technologiques.
4. Créer des emplois décents pour et avec les jeunes, une responsabilité du secteur privé et des pouvoirs publics, par la création d'opportunités telles que les stages rémunérés ou le mentorat, et l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs.

PRINCIPE 2

Coopérer avec les jeunes pour bâtir un monde meilleur et plus résilient pour toutes les générations.

1. Faire en sorte que les connaissances et les idées des jeunes soient prises en compte à tous les niveaux dans la gestion des crises et les efforts de résilience.
2. Faire confiance aux jeunes et les impliquer en tant que partenaires ou qu'acteurs principaux dans les efforts de gestion aux crises et de reconstruction après, en leur fournissant les ressources et le soutien adéquats pour renforcer leurs capacités et l'impact de leur travail.
3. Investir dans les initiatives menées par des jeunes qui se situent en première ligne dans la lutte contre la pandémie de Covid-19, en particulier celles soutenant les jeunes les plus marginalisés et les plus vulnérables.
4. Reconnaître l'impact négatif de la pandémie de Covid-19 sur le bien-être et la santé mentale des jeunes et leur fournir un soutien psychologique travers des programmes et d'interventions formelles.

PRINCIPE 3

Associer les jeunes à tous les niveaux des processus décisionnels ayant un impact sur leur vie.

1. Associer les jeunes comme partenaires leaders et experts à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des politiques afin de garantir la redevabilité.
2. Créer des plateformes inclusives et partager des espaces sécurisés (physiques et virtuels) permettant aux jeunes de contribuer aux politiques et aux programmes qui les concernent.
3. Chercher des solutions aux obstacles structurels et juridiques ainsi qu'aux préjugés qui entravent la participation des jeunes aux processus décisionnels, pour que les possibilités d'associer les jeunes soient largement accessibles et répondent à leurs besoins.
4. Investir dans les initiatives et les programmes menés par des jeunes qui visent à promouvoir et assurer une gouvernance plus responsable, plus réceptive et plus inclusive aux niveaux local et national.